

Terrains "Réservoir

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à l'acquisition des

Haut"

terrains nécessaires à l'implantation du réservoir haut, désignés ci-dessous :

- Section A n° 553 "au Chauffour"

propriétaire JACQUES Emile (succession) rue de secours - Ludres. 5 a. 30

- Section A. n° 554 - "au Chauffour"

propriétaire GAILLOT Paul (succession) Grande Rue - Ludres - 12 a.

Cette cession sera régularisée par acte administratif à raison de frs 5.000.-

l'hectare fixé contradictoirement.